

Objet : Réponses aux questions orales énoncées par Mme EDEL-LAURENT (Imaginons Obernai)
(courrier du 14/10/2020)

Question 1 : Dégradations par graffitis et tags

Malheureusement nous constatons à Obernai comme dans de nombreuses communes de France des **agissements inqualifiables** de la part d'un certain nombre d'individu(e)s qui enfreignent la Loi en réalisant des tags et des graffitis de toute sorte aussi bien sur des équipements publics que sur des propriétés privées. Lors du constat de chaque nouveau graffiti ou tag, les services municipaux sont immédiatement en action, **plainte est à chaque fois déposée à la Brigade de Gendarmerie d'Obernai et les enquêtes sont menées par les Gendarmes pour identifier les auteurs.**

Systématiquement ces tags et graffitis sont enlevés sur les bâtiments publics par les agents du service Pôle Logistique et Technique (P.L.T.) après prélèvement des indices par la Gendarmerie et les frais d'intervention sont pris en charge par la Ville d'Obernai.

Néanmoins, au-delà de la délibération votée le 25 juin 2001, **une autorisation** est nécessaire de la part des propriétaires privés pour que la ville puisse intervenir et enlever tags et graffitis surtout lorsqu'il s'agit de support autre que du béton (mur en grès, ...).

Il y a 5 semaines, **des auteurs malveillants ont fait preuve d'actions de vandalisme en réalisant des tags et graffitis** dans plusieurs secteurs de la Ville d'Obernai, dont notamment devant le jardin privatif de notre collègue Conseiller municipal Monsieur Ethem YILDIZ → l'enquête est en cours.

Il y a 2 mois, des auteurs malveillants ont tagué des « croix gammées » sous le pont de la RD 426 dans le secteur du Finhai : **l'enquête est en cours.**

En 2019, des individus ont dégradé considérablement de très nombreux éléments du mobilier urbain, en apposant des autocollants ou en taguant des mâts de l'éclairage public, des panneaux de signalisation, de nombreux supports urbains et même sur le fronton de la porte de la Mairie nouvellement mise en place : une enquête minutieuse de la Brigade de Gendarmerie avec une coopération soutenue et constante de plusieurs services de la Ville d'Obernai et des élus a **permis d'élucider cette « affaire », d'identifier les 3 auteurs responsables de ces dégradations qui ont été condamnées par le Tribunal y compris à réparation.**

Au-delà d'Obernai il n'a échappé à personne l'augmentation considérable des tags et graffitis sur les ouvrages routiers et autoroutiers ces derniers mois → ceci est inacceptable.

- Contrairement à ce que vous affirmez, les agents du PLT procèdent régulièrement au nettoyage de tags et de graffitis, et nous rappelons régulièrement dans tous nos supports d'information et de communication, au respect du cadre de vie en toutes circonstances.

- Nous attendons vos **propositions** pour lutter davantage encore contre ces actes d'incivilité, que nous condamnons évidemment fermement.
- Chaque site de la Ville d'Obernai, qui fait l'objet de dégradation, de tags ou de graffitis, fait immédiatement l'objet d'un **relevé photographique** par nos services et d'un dépôt de plainte à la Brigade de Gendarmerie.

Enfin, depuis 15 ans, nous déployons un dispositif de **vidéo-protection à Obernai**, avec l'implantation de 19 caméras. **L'exploitation de cette vidéo-protection** par la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale d'Obernai **a permis d'aider à la résolution de plusieurs « affaires » d'incivilité ou de délinquance**. Nous renforcerons ce dispositif par l'installation de caméras complémentaires dans un certain nombre de secteurs de la Ville d'Obernai.

Question 2 : Devoir de mémoire

- **Les blocs de granit** se trouvant sur le site des anciennes caves coopératives de la Divinal, ont fait l'objet d'un **recensement**, comme j'avais déjà pu l'énoncer lors de la séance du conseil municipal du 6 janvier 2020.
- **Une majorité de ces blocs de granit sera conservée sur site** par KS Group, nouveau propriétaire de ce périmètre.
- **Certains blocs seront remisés dans l'emprise du PLT**, en accord et avec l'assentiment du Directeur de KS Group.
- **Les municipalités successives ont toujours eu à cœur, en toutes circonstances, de préserver les vestiges du passé et faire preuve de respect dans tous les domaines relevant du devoir de mémoire pour la préservation de notre Histoire.**

Question 3 : Plan stratégique d'amélioration de flux piétons, cyclables, motorisés aux abords de la gare d'Obernai

- La Ville d'Obernai a diligenté auprès des bureaux d'études Roland Ribl et Serue (pour un montant HT de 23 075 €) **l'étude d'un plan stratégique qui s'inscrit totalement dans notre vision partagée telle que traduite dans le Plan Vélo d'octobre 2020 et dans la perspective d'amélioration pour les années à venir.**
- Nous travaillons actuellement aux différentes hypothèses et propositions, **le résultat de cette étude sera proposé au débat dans les mois à venir**, tel que nous l'avons fait en commissions réunies le vendredi 9 octobre dernier pour le **Plan Vélo**.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Bernard FISCHER



Maire d'Obernai



imaginale@ce

Ville d'Obernai - Département du Bas Rhin - République Française

Mairie d'Obernai - C.S. 80 205 - 67213 Obernai Cedex

Tel : 03 88 49 95 95 - Fax : 03 88 49 90 83 - www.obernai.fr - E-mail : mairied@obernai.fr

